

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**DU 04 AVRIL 2024**

oOo

DESIGNATION DE REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL**AU SEIN DES 2^{ème} (Finances et Ressources Humaines) et 4^{ème}****(Solidarité) COMMISSIONS MUNICIPALES**

oOo

RAPPORT

Madame Fatima ZAMBARDJOURDI a démissionné du Conseil Municipal le 29 mars 2024.

Elle avait été désignée par le Conseil Municipal pour faire partie des 2^{ème} (Finances et Ressources Humaines) et 4^{ème} (Solidarité) Commissions Municipales.

Il est demandé au Conseil Municipal de pourvoir à son remplacement au sein de ces organismes.

Par ailleurs, Madame Fatima ZAMBARDJOURDI avait également été élue au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale d'Antony suivant le principe de la représentation proportionnelle sur une liste comprenant à sa suite Madame Christiane ENAME.

En application de l'article R 123-9 du Code de l'Action Sociale et des Familles, Madame Christiane ENAME est appelée à la remplacer au sein dudit Conseil d'Administration.

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 04 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 04 Avril à vingt heures,

Le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville d'ANTONY, dûment convoqué le 29 Mars 2024 s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. SENANT.

Le nombre des membres composant le conseil est de 49, dont 49 sont en exercice et 38 présents à cette séance.

PRESENTS : M. SENANT, Mme PRECETTI, M. MEDAN, Mme ROLLAND, M. COLIN, Mme SANSY, Mme VERET, M. LEGRAND, M. NEHME, Mme GENEST, M. AIT-OUARAZ, M. ARJONA, Mme LEON, M. REYNIER, M. VOULDOUKIS, M. DI PALMA, Mme FAURET, M. PEGORIER, M. GOULETTE, M. BEN ABDALLAH, Mme BERTHIER, Mme PHAM-PINGAL, Mme AUBERT, M. PASSERON, Mme RAFIK, Mme EL MEZOUED, M. BENSABAT, Mme HUARD, Mme REMY-LARGEAU, M. MAUGER, M. MONGARDIEN, Mme CHABOT, Mme DESBOIS, Mme SALL, M. COURDESSES, Mme GODEFROY, M. EDOUARD, M. CHARRIEAU.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice du Conseil Municipal et peuvent valablement délibérer aux termes de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Conseillers excusés ayant donné pouvoir :

M. HUBERT	à M. AIT-OUARAZ	Mme SCHLIENGER	à M. SENANT
Mme LEMMET	à M. VOULDOUKIS	M. KALONJI	à Mme BERTHIER
Mme ENAME	à M. PASSERON	M. FOYER	à Mme EL MEZOUED
Mme GALLI	à Mme PHAM-PINGAL	M. PARISIS	à Mme REMY-LARGEAU
M. HOBEIKA	à M. CHARRIEAU	M. DECROP	à Mme GODEFROY
Mme SIMON	à M. COURDESSES		

M. COURDESSES est désigné comme secrétaire.

La présente délibération a été adoptée par :

49 voix POUR
voix CONTRE
voix ABSTENTION
N'AYANT PAS PRIS PART AU VOTE

**OBJET : DESIGNATION DE MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DES
2^{ème} (Finances et Ressources Humaines) et 4^{ème} (Solidarité)
COMMISSIONS MUNICIPALES**

Le CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-22 ;

Vu sa délibération en date du 24 Septembre 2020 créant 10 Commissions Municipales et désignant les membres les composant ;

CONSIDERANT qu'en raison de la démission du Conseil Municipal de Madame Fatima ZAMBARDJOUDI, il s'avère nécessaire de procéder à son remplacement au sein des 2^{ème} (Finances et Ressources Humaine) et 4^{ème} (Solidarité) Commissions Municipales ;

Après en avoir délibéré ;

ARTICLE UNIQUE.- Sont désignées pour faire partie de la

2^{ème} Commission Municipale chargée des Finances et des Ressources Humaines :

- Mme Nadra SIMON

4^{ème} Commission Municipale chargée de la Solidarité (Social, Politique de la Ville, Logement, Santé et Handicap) :

- Mme Christiane ENAME.

Suivent les signatures
.....

Pour extrait conforme
le Maire

